

Postes à l'étranger et en COM Recrutements 2015

Etranger

AEFE : expatriés

- Saisie du dossier de candidature et des vœux sur le site internet de l'A.E.F.E : **du 4 au 25 septembre 2014 inclus** : <http://www.aefe.fr/>
- Date de retour des dossiers par la voie hiérarchique pour les collègues en poste en France et à l'étranger : **26 septembre 2014**.
- Entretiens à l'AEFE :
- **du 19 au 20 janvier 2015** : pour les personnels en fonction dans le réseau AEFE (directeurs d'école, EMFE, CPAIEN).
- **du 4 au 13 février 2015** pour les personnels en fonction en France (directeurs d'école, EMFE, CPAIEN).
- Commission de recrutement (directeurs d'école, EMFE, CPAIEN) : **CCPCA le 3 mars 2015**.

[Liste des postes d'expatriés vacants à la rentrée 2015](#)

[Profils des postes d'expatriés](#)

[Le calendrier complet du recrutement des expatriés](#)

AEFE : résidents

- **à partir du mi-janvier 2015**, publication de la liste des postes sur le site de l'AEFE et sur les sites des établissements.
- **mi-février/fin février**, date limite de candidature (fixée par chaque établissement ou service de coopération et d'action culturelle (SCAC) non concerné par la procédure de saisie informatique ci-dessus.
- **du 12 au 18 mars 2015**, réunion des commissions consultatives paritaires locales de recrutement des résidents (CCPLA).
- les candidats à des postes de résidents en Espagne et au Maroc mais également à Madagascar, au Portugal, au Royaume-Uni et en Tunisie doivent **saisir en ligne** leurs candidatures sur un site commun dédié.

MLF et AFLEC

Dates non confirmées par la MLF. Consulter www.mlfmonde.org

- Saisie en ligne des dossiers de candidature sur le site internet de la MLF ou de l'AFLEC : **du 16 septembre au 30 octobre 2014**.
- Envoi des pièces justificatives numérisées à la MLF ou à l'AFLEC, **en novembre**
- Saisie des vœux jusqu'à **fin décembre 2014**

→ Entretiens à la MLF à partir de mars **2015**, à l'AFLEC à partir de **janvier 2015**

[Lire la note du BO "candidature à un poste relevant de l'AEFE , de la MLF ou de l'AFLEC pour la rentrée 2015" du 28 août 2014](#)

COM

NOUVELLE-CALEDONIE ET WALLIS ET FUTUNA

→ Date limite de transmission du dossier à l'IEN : **14 octobre 2014**

→ [Lire a note du BO sur le recrutement en Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna](#)

POLYNESIE

→ Date limite de transmission du dossier à l'IEN : **28 novembre 2014**

→ [Lire la note du BO sur le recrutement en Polynésie](#)

PERMUTATIONS A MAYOTTE

→ Attention, Mayotte étant devenu le 101^e département français, les mutations sur l'île intègrent le "régime commun" des permutations informatisées et d'Inéat/Exéat.

→ Les personnels qui recevront une affectation à compter du 1^{er} septembre 2015, pourront participer aux mouvements interdépartementaux ultérieurs dans les mêmes conditions que tous les autres demandeurs c'est-à-dire dès la 1^{ère} année d'affectation à Mayotte. Ils garderont la possibilité de demander un retour sur leur département d'origine lorsqu'ils le souhaiteront. Attention, le régime indemnitaire varie sensiblement.

**Pour tout complément d'information sur le recrutement
(procédures, statut, rémunérations...)**

<http://www.snuipp.fr/Postuler-a-l-etranger-le>